



Nancy, jeudi 29 juillet 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04497

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

**Manifestation nautique et activités nautiques (avec baptêmes
de navigation sur bateau-école seul autorisé à naviguer)****Fête du port de plaisance au port-Ste-Catherine
CMRE (bief 27) sur la commune de NANCY****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 29/08/2021 de 09:00 à 12:00**o **Canal de la Marne au Rhin, branche Est**

entre les pk 162,287 (pont-levant Malzéville) et pk 166,352 (écluse 26 Jarville)

- le 29/08/2021 de 14:00 à 17:00o **Canal de la Marne au Rhin, branche Est**

entre les pk 162,287 (pont-levant Malzéville) et pk 166,352 (écluse 26 Jarville)

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que la ville de Nancy organise le dimanche 29 août 2021 la fête du port de plaisance au port-St-Georges.

Afin de sécuriser les différentes animations sur la voie d'eau, la navigation sera arrêtée :

de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 entre le pont-levant de Malzéville et l'écluse 26 à Jarville à l'exception du bateau-école, seul autorisé à naviguer dans le cadre de la manifestation pour effectuer des baptêmes.

L'arrivée de nouveaux bateaux souhaitant s'amarrer dans les bassins Ste-Catherine et St-Georges pourra se faire entre 12h00 et 14h00.

Service(s) à contacter :

UTI CMRE-EN (canal de la Marne au Rhin Est - Embranchement de Nancy), 52, rue Charles de Foucauld,
54000 NANCY

Tél : 03 83 17 41 20 - Fax : 03 83 17 41 39

Date limite d'affichage :

30/08/2021

Chef d'UTI

Signé

Rodolphe JUDON